

Le Journal de L'AGGL



N°54 - avril 2023



Parcourez
l'Agglo à
pieds ou
à vélo !



agglo-thionville.fr



Chères habitantes, Chers habitants de la Communauté d'agglomération,

Le printemps s'installe sur notre agglomération avec des projets qui se concrétisent. Avec mes collègues Maires, nous suivons la feuille de route dressée en début de mandat pour développer notre territoire et répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Cette action s'inscrit dans un impératif: répondre aux attentes des habitants en leur offrant des services les plus adaptés et les plus efficaces.

C'est dans cet esprit que nous impulsions de nouveaux investissements :

- ▶ Un nouveau bâtiment destiné à accueillir une nouvelle crèche à Terville ;
- ▶ Une salle multifonctionnelle à Fontoy qui répondra aux besoins associatifs comme à l'activité sportive ;
- ▶ Des investissements conséquents qui vont permettre d'utiliser une nouvelle ressource en eau à Metzange qui offrira à notre territoire une totale autonomie en termes d'approvisionnement. C'est dans ce cadre qu'une usine de décarbonatation est prévue dans les 4 ans à venir.

Ces engagements de notre Communauté d'agglomération sont cohérents et répondent à de grands défis. L'un d'eux est bien entendu la mobilité avec d'une part un système de transports qui doit aujourd'hui répondre à la demande de chacun d'entre nous et d'autre part un cadencement ferroviaire, un élargissement de l'autoroute A31, le développement de pistes cyclables, autant d'éléments qui permettront à notre territoire de s'adapter aux enjeux majeurs qui structurent le nord mosellan.

Je veux souligner dans ce contexte la bonne dynamique financière de notre agglomération. Malgré les hausses conséquentes des coûts de l'énergie, notre dynamique démographique et économique nous permet de poursuivre nos engagements et nos investissements. Cette bonne situation est à souligner au regard du contexte que connaissent de nombreuses collectivités.

Cependant, les coûts des services augmentent et nécessitent parfois un effort des usagers pour maintenir un équilibre financier obligatoire. Le prix de l'eau ou de l'assainissement augmente ainsi légèrement suivant l'inflation mais reflétant aussi la rareté de nos ressources naturelles. A nous de les préserver par une utilisation raisonnée.

Ces sujets sont complexes et méritent l'attention de tous. Ils méritent également une réelle synergie entre collectivités. Je pense bien entendu à notre projet de création d'une nouvelle agglomération avec le Val de Fensch, seul espace pertinent permettant d'envisager avec sérénité le développement économique, universitaire, sanitaire, sportif, culturel, structurant ainsi un projet de territoire à la dimension de l'ambition de celui-ci. Les élus sont totalement investis dans le développement de notre territoire, à votre service, pour en faire un territoire ambitieux, innovant et tourné vers l'avenir.

Nous savons pouvoir compter sur vous, vous pouvez compter sur nous.

Pierre CUNY

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

Maire de Thionville

Conseiller départemental de la Moselle



► **17.01.2023** : Inauguration du Centre Technique Communautaire installé sur la Zone de Metzange



► **31.01.2023** : Vœux aux forces vives à Tressange



► **28.02.2023** : Visite du chantier assainissement avenue de Nieppe à Basse-Ham. Remplacement complet du poste de refoulement existant.



► **03.03.2023** : Rencontre et échange du Pôle Métropolitain Frontalier autour de la thématique « Transfrontaliers franco-luxembourgeois : une relation singulière dans la Grande Région ? »



► **27.03.2023** : un nouveau bâtiment sur l'Espace Cormontaigne : les travaux du lycée Saint-Vincent de Paul avancent bien.



Service des eaux : réhabilitation des ateliers...

Les ateliers du service des eaux de Thionville datent de 1956 et ne répondent plus aux normes de sécurité. La Communauté d'Agglomération y a donc engagé des travaux de réhabilitation. S'inscrivant dans une logique d'économie d'énergie, l'opération permettra entre autres, d'offrir un meilleur confort thermique. Les études ont été réalisées en 2022. Les 14 lots travaux ont été notifiés en novembre 2022 pour un montant global de 1 292 000 €. Les travaux ont débuté le 16 décembre 2022 pour une durée de 9 mois, préparation de chantier inclus.

...ET DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'EAU

Hôtel de Communauté

Espace cormontaigne - 4 avenue Gabriel Lippmann - Yutz

Accueil du public

lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h à 11h30 et de 13h30 et 16h30.
Fermé le mercredi.

direction.eau@agglo-thionville.fr

Demande relative aux règlements de vos factures :

Service de Gestion Comptable d'Hayange
Place Nicolas Schneider – BP 90165
57705 HAYANGE Cedex – Tél. : 03 82 86 80 66
sgc.hayange@dgfip.finances.gouv.fr



Centre Aquatique
hamelys

Elle a testé pour vous
les cours de fitness



Bonjour, je m'appelle Honorine. Je suis inscrite à la salle depuis un peu plus d'un mois maintenant et j'ai déjà perdu 4kg. Je fais principalement les cours de Zumba, de Swiss Ball et aussi de step les vendredis. La prof est géniale, elle nous motive, elle nous suit sur la correction des postures et ça c'est important, plutôt que faire du sport à la maison où l'on peut parfois faire des petites erreurs. Je viens avec beaucoup de motivation parce qu'il y a de l'ambiance, c'est hyper accueillant et très propre.

EXPOSITION PHOTOS sur la nature

Nautic'Ham organise une grande exposition de photos qui sera visible durant les mois de juillet et août sur la façade de la capitainerie.

Nautic'Ham fait appel à vous pour exposer vos plus beaux clichés sur le thème de la faune et la flore sauvages locales, avec une préférence donnée à la biodiversité présente le long de notre belle rivière qu'est la Moselle.

Pour participer, il faut :

- Être photographe amateur ou professionnel ;
- Être majeur ;
- Envoyer ses photos par mail (port@nautic-ham.com) au plus tard le 15 mai 2023 avec une petite légende sur le lieu, la date, l'espèce photographiée ;
- Participer à hauteur de 10€ par photo présentée (sélection de 4 clichés maximum par photographe) ;
- Les photographes sélectionnés seront contactés par mail le 30 mai.

Renseignements directement à la capitainerie ou par téléphone au 06.35.82.37.28



Delphine a testé le RPE

Merci au Relais Petite Enfance de Yutz pour les superbes animations qu'il propose aux assistantes maternelles. (Et merci à mon assistante maternelle d'y adhérer).

Ma fille a pu découvrir la caserne des pompiers, faire de la baby gym, des animations musicales et ludiques, de la cuisine, et j'en passe !

Un dispositif avec des animatrices passionnées et investies. Bravo et merci !

Yutz



Fontoy

- **17, 23 et 24/03** : Portes ouvertes aux Relais Petite Enfance de Fontoy, Thionville et Yutz.

Thionville



Une gestion responsable des ressources et des déchets



➤ Fabrication de composteurs à tarif préférentiel désormais réalisés localement par l'ESAT L'Envol, situé à Bertrange.

➤ Transformation de 25 bâches publicitaires utilisées pour la promotion d'événements sur le territoire, en 300 sacs de courses. Cette démarche locale associe l'ESAT Epsilon de Chanteheux (54), spécialisé en couture industrielle.



➤ Action dans les cimetières : incitation au tri dans le cimetière de Lommerange (commune test) par la mise en place d'un composteur et d'un espace de recueil des pots.

Sur nos réseaux

Restez connectés à l'actualité de l'Agglo

Suivez-nous



#AggloThionville

Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville

! #celanesejettepasci

🚧 Une scène d'incivilité a été constatée rue de la Tour à Thionville 🚧

🔍 Ce jour (comme régulièrement depuis plusieurs mois), un énigmatique dépôt sauvage a été relevé par nos agents, ces derniers ont alors décidé de baliser la zone. Une enquête est en cours !

🗑️ Nous rappelons aux contrevenants qu'un point d'apport volontaire est à disposition rue Ditsch.

#incivilité #stop #depotsauvage #dechets Ville de Thionville

Booster la publication

Voir les statistiques et les publicités

2 commentaires 15 partages

J'aime Commenter Partager

Rejoignez l'Agglo sur instagram !

Immeuble Meilbourg Two : l'innovation au menu du tertiaire

Vous connaissez sans doute le S-Hub, l'immeuble dédié au télétravail de la Zac Meilbourg à Yutz ? Un second bâtiment, presque à l'identique et dénommé le Two, verra bientôt le jour dans son prolongement. Sa vocation ? Les activités tertiaires. La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée jeudi 19 janvier. C'est parti pour 14 mois de travaux !

Zone communautaire de 45 hectares, la Zac Meilbourg poursuit son développement avec l'implantation imminente d'un nouveau bâtiment : le Two. Affairés à engager le coffrage des premiers agglos lors de la cérémonie de première pierre, Pierre Cuny, Président de la Communauté d'Agglomération, Jean-Charles Louis, Vice-Président au Développement Économique et à l'Aménagement des zones d'activités, Clémence Pouget, Maire de Yutz et Vice-Présidente de Portes de France - Thionville et Armel Chabane, Président de la Sodevam, concessionnaire de la ZAC, ont rendu public le démarrage de ce projet sur l'agglomération porté par la Sodevam.

Modulable rime avec durable

Le Two se présentera comme un produit immobilier contemporain, confortable et clé en main destiné à l'installation d'entreprises du tertiaire à qui la commercialisation a été ouverte. D'une surface totale de 2 843 m², il sera doté de cinq niveaux, chacun étant divisible en un à huit plateaux modulables prêts à être cloisonnés. Bâtiment performant dont la conception a été confiée à IDArchitecture, le Two répondra aux exigences environnementales les plus strictes avec en particulier une isolation et un éclairage naturel renforcés au niveau du bâtiment et pour les extérieurs, des parkings fortement paysagés dotés d'un système de gestion alternative des eaux pluviales.

L'arbre qui cache la forêt

Engagé dans une dynamique de territoire assez exceptionnelle, le Two répondra aux besoins des entreprises du secteur tout en renforçant l'offre immobilière tertiaire neuve. Il sera implanté à proximité d'un pôle médical (clinique Ambroise Paré, clinique vétérinaire, professionnels de santé...), paramédical et service à la personne, d'une zone bien-être (Décathlon et Freeness), par la suite complété par un complexe hôtelier, un programme de logements étudiants et jeunes actifs et de tertiaire. Sa situation géographique quant à elle, lui conférera un atout supplémentaire : la Zac Meilbourg est en effet bien desservie par le réseau routier et autoroutier (A31) et accessible à pied en 10 minutes depuis la gare de Thionville (passerelle ou voie verte) prochainement transformée, selon les vœux de Pierre Cuny, en gare biface. Cette dernière sera ouverte à la fois sur la rive droite vers le centre-ville, et sur la rive gauche en direction de Yutz, avec des parkings-silos et des passerelles d'accès par des liaisons douces.



Le Two en chiffres

- 2 800 : surface en m² du bâtiment ;
- 550 : surface en m², de chaque plateau
- 40 % : taux de commercialisation
- 71 : nombre de places de parking
- 5,6 M€ : coût de l'opération
- 3,4 M€ : coût des travaux

Projet d'A31Bis : le Préfet prend la main

« Serpent de mer » lorrain depuis les années 80, le projet d'A31 bis prévoit l'élargissement de l'autoroute A31 qui relie Toul (54) à la frontière Luxembourgeoise. Après deux mois de concertation relative au secteur Nord et au contournement de Thionville, les élus de Portes de France - Thionville ont pour leur part, tranché en faveur d'un tracé engageant la commune de Florange et la création d'un tunnel. Le dossier est aujourd'hui entre les mains du préfet.

Intensification des flux, accidents en grand nombre, solutions d'évitement déplaçant le trafic sur des routes non adaptées... Le projet A31 bis a été lancé pour résoudre les problèmes de saturation de l'autoroute A31 entre Gye et la frontière franco-luxembourgeoise, avec notamment la création d'un nouveau tronçon autoroutier entre Richemont et Thionville Nord.

C'est sur ce tronçon qu'a porté la concertation qui s'est déroulée du 21 novembre 2022 au 3 février 2023. Suite à cette vaste enquête qui aura duré 10 semaines, c'est la variante F4 (tunnel profond) qui a été retenue par la majorité des élus communautaires de Portes de France - Thionville dans le cadre d'une motion votée lors du conseil communautaire du 23 mars 2023.

La variante F4 - TP (tunnel profond) consistera en la création d'une nouvelle section longue de 7,9 km. Du sud au nord, les véhicules emprunteront l'autoroute A30, la quitteront par une bretelle autoroutière à l'échangeur de Sainte Agathe avant de traverser Florange par un tunnel long de 2,2 km, puis de rejoindre le tracé actuel de l'A31 à l'Ouest de Thionville à l'échangeur de Bétange. Cette variante permettra une desserte optimale des vallées de l'Orne et de la Fensch.

Le projet proposé répondra ainsi aux enjeux réels en termes de mobilité, rendant cette infrastructure essentielle pour notre territoire qui s'apprête par ailleurs à accueillir une série de projets complémentaires comme le BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) corrélé à la réalisation de nouveaux parkings relais, le développement de lignes de bus et de mobilités alternatives, le renforcement du covoiturage...

Le dossier de l'A31Bis est à présent entre les mains du préfet. Laurent Touvet devra trancher sur le tracé du futur contournement Ouest de Thionville et le passage à 2x3 voies de la portion d'autoroute allant du Nord de Thionville à la frontière luxembourgeoise. Cet avis sera ensuite transmis à Clément Beaune, le ministre des Transports ayant le dernier mot sur le tracé final.

Dossier au long cours, les travaux de l'A31Bis débuteraient à l'horizon 2027 pour une entrée en service en 2035.



Rappel des procédures et des débats publics depuis plus de 30 ans.

- Dès les années 1990, le projet A32 a émergé et a fait l'objet d'un débat public en 1992.
- En 2010, l'État a travaillé à l'émergence d'un nouveau projet dénommé A31bis dont l'objectif est de répondre aux enjeux de congestion de l'A31 tout en privilégiant les aménagements sur place plutôt qu'un tracé neuf.
- Le 3 décembre 2014, la Commission Nationale du Débat Public a décidé que le projet ferait l'objet d'un débat considérant « l'intérêt national et international du projet et ses impacts socio-économiques sur l'environnement et sur l'aménagement du territoire dans un secteur fortement urbanisé ».
- Le projet A31 Bis a ainsi fait l'objet d'un débat public du 15 avril au 30 septembre 2015.
- La décision ministérielle du 12 février 2016 a pris le parti de poursuivre le projet et prolonger les études.
- Du 13 novembre 2018 au 11 mars 2019, le projet A31bis a fait l'objet d'une concertation publique dont le bilan a été publié en juin 2019 par l'État.
- Du 21 novembre 2022 au 3 février 2023, une nouvelle concertation publique est lancée sur le secteur nord entre l'échangeur de Richemont et la frontière luxembourgeoise (contournement de Thionville).

Matinale de l'Habitat

Quelles sont les obligations réglementaires pour mettre en location ou continuer à louer ? Quelles sont les aides financières permettant aux propriétaires d'améliorer la qualité des logements et notamment la performance énergétique ? Comment sécuriser les relations locataire-propriétaire ? Quels dispositifs pour les propriétaires bailleurs privés ? Quels avantages fiscaux possibles dans le cadre d'une mise en location ?

... Autant de questions auxquelles tenteront de répondre les professionnels de l'habitat réunis **samedi 10 juin 2023** à l'occasion de la sixième édition de la Matinale de l'Habitat. Organisée par les Communautés d'Agglomération Portes de France – Thionville et Val de Fensch, la manifestation, à destination des propriétaires bailleurs privés du nord mosellan, se déroulera à l'Hôtel de Communauté du Val de Fensch à Hayange.

Les partenaires présents :

- **CALM – Soliha Moselle**
Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle
- **ANAH**
Agence Nationale de l'Habitat
- **CAUE 57**
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Moselle
- **ADIL 57**
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle
- **APOLO'J**
Association pour le Logement des Jeunes
- **Action Logement**
- **Habitat et Humanisme**

10 juin
Hayange



A propos de la déclaration de vos biens immobiliers

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Elle reste cependant applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).



Le saviez-vous ?

À partir de janvier 2023, les propriétaires ont l'obligation de déclarer pour chacune de leurs habitations (situation au 1^{er} janvier 2023) :

- A quel titre elle est occupée
- En cas de location, l'identité des occupants et le loyer perçu pour la location.

La déclaration doit être effectuée avant le 30 juin 2023, sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers », sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Contrat Eau et Climat : une approche durable et pragmatique

Outil déployé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le contrat de territoire Eau et Climat propose aux collectivités une nouvelle approche, fondée sur des partenariats financiers durables. Depuis le mois d'avril 2023, la Communauté d'Agglomération est inscrite dans le dispositif.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » permet à l'agence de l'eau Rhin-Meuse de mobiliser ses moyens et de fédérer les acteurs locaux pour agir sur les urgences écologiques et climatiques du territoire.

S'adapter au changement climatique, préserver la biodiversité, protéger les captages, gérer les équipements d'une façon patrimoniale, économiser l'eau... Afin de relever tous ces défis à l'échelle du territoire, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse viennent de signer un contrat Eau et Climat. La cérémonie s'est déroulée le 12 avril au Centre Technique Communautaire à Thionville.

De quoi s'agit-il ? Un Contrat de territoire Eau et Climat est un outil innovant qui accélère, sur un territoire à enjeux, la mobilisation des maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions négociées en faveur de la transition écologique. Sa mise en place se fait de façon concertée entre les signataires, afin d'assurer sa position au croisement des projets du territoire et des priorités de l'agence de l'eau.

Sur le territoire de Portes de France – Thionville, il implique la mise en place d'une politique de protection et de réactivation des ressources « assainissement et eau potable » avec 4 axes principaux :

- L'optimisation de la gestion à la source des eaux pluviales ;
- La gestion et préservation des milieux aquatiques/ reconquête de la biodiversité du territoire ;
- La gestion patrimoniale et eau dans la ville - eau potable ;
- La communication et la mise en valeur des actions ; la sensibilisation.

Dans ce contexte, la logique des aides ponctuelles de l'agence de l'eau laissera progressivement place à des partenariats financiers s'inscrivant dans la durée et privilégiant une approche globale de l'eau et de la biodiversité dans la politique locale.

Signé pour trois ans, le dispositif déployé sur les 13 communes du territoire intégrera par ailleurs les cinq axes de développement et d'investissement du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire adopté en 2019. Ce dernier prévoyait :

- Le développement de ressources propres nouvelles ;
- Le renforcement des ressources disponibles ;
- La mise en œuvre d'un traitement de l'eau (décarbonatation) ;
- L'accroissement des capacités de stockage ;
- La création d'interconnexions entre les communes.



A la STEP, rien ne se perd !

La problématique du changement climatique et de l'approvisionnement en gaz a conduit la Communauté d'Agglomération à adapter certains de ses modes de fonctionnement, en particulier au sein de son site de traitement des eaux usées de Thionville (STEP).

Double traitement pour les boues

En cas de panne ou de défaut d'alimentation en gaz, le système de séchage des boues dont est équipé la STEP de Thionville peut engendrer de graves dysfonctionnements sur le traitement épuratoire. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération envisage de mettre en place un dispositif alternatif de traitement des boues consistant à ajouter une pompe spécifique et des canalisations. Ce procédé, dont le coût a été estimé à 120 000 €, permettra le transport des boues sortant de la centrifugeuse (avant leur passage dans le sécheur thermique) vers des bennes de collecte à évacuer en direction d'une filière capable de réceptionner ce type de boues. Ainsi, en cas de rupture d'alimentation ou de prix excessif du gaz, la qualité du traitement épuratoire ne sera pas impactée.



L'eau usée reste précieuse

Alors que moins de 1% de l'eau qui sort des 22 000 stations d'épuration françaises est réutilisée, la Communauté d'Agglomération projette d'installer sur son site environnemental de traitement des eaux usées (STEP) une structure permettant le traitement d'une partie des eaux usées, à raison d'un débit de 5m³/h, pour un fonctionnement estimé de 20h/jour. Grâce à l'installation d'une unité de stockage, l'eau ainsi récupérée sera utilisée sur place ou dans les services pour le curage des réseaux d'assainissement, l'entretien des avaloirs, l'arrosage des espaces verts et le lavage de voirie. Coût estimé du by-pass : 210 000€.

Cherchez l'erreur ?

Les lingettes biodégradables mettent **9 jours** à se dissoudre...

... mais seulement **2 heures** pour arriver en station d'épuration.

Elles ne peuvent donc pas être dissoutes !

Elles :

- bouchent vos canalisations et les installations d'assainissement
- nécessitent des interventions coûteuses
- polluent l'environnement



ASSAINISSEMENT : AYEZ LE BON RÉFLEXE

ZERO lingette même biodégradable dans les toilettes !

Programme assainissement et rivières 2023

Thionville

- ▶ Côte des Roses – ANRU : création d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement
- ▶ Veymerange : lutte contre les eaux claires parasites et les eaux de ruissellement sur le bassin versant de la Veymerange
- ▶ Avenue Clémenceau : désimpérméabilisation et végétalisation ; création d'arbres de pluie
- ▶ rue du général Gillant (Oeutringe) : réfection du poste de relevage
- ▶ Boucle des Taillis : création de puits d'infiltration
- ▶ Chemin de la Pomperie : remplacement du collecteur existant
- ▶ Impasse des Malgré Nous / Allée des Sources (Oeutringe) : gestion des eaux de ruissellement
- ▶ Rue du Lavoir (Beuvange) : déconnexion et infiltration des eaux de ruissellement
- ▶ Renaturation du cours d'eau du Wampich à Oeutringe et de la Kiesel à Garche
- ▶ Programme de lutte contre les inondations – cours d'eau de Veymerange

Manom

- ▶ Boucle des Jardiniers : réfection du poste de relevage Cimetière et de conduite de refoulement
- ▶ Route de Garche : réfection du poste de refoulement Hippique
- ▶ Rue de Lagrange (phase 3) : réfection du réseau eaux usées et déconnexion des eaux pluviales
- ▶ Rue du Fossé / des Lilas / Saint-Nicolas /du Muguet : réfection du réseau

Basse-Ham

- ▶ Nautic'Ham : extension du réseau d'eaux usées sur la ZAC du Port :
- ▶ Chemin des écoliers : déconnexion et infiltration des eaux pluviales :

Tressange

- ▶ Réhabilitation du réseau entre Aumetz et Tressange

Yutz

- ▶ Rue de la Pépinière et rue Clément Ader : réfection du collecteur

5 713 668 €
d'investissement en 2023

Fontoy

- ▶ Rue Albert Gérardot : réhabilitation du réseau existant

Terville

- ▶ Programme de lutte contre les inondations – cours d'eau de Veymerange

Kuntzig

- ▶ Place de la Liberté : suppression des eaux claires parasites dans le réseau unitaire
- ▶ Rue des Acacias : remplacement des collecteurs existants

Lommerange

- ▶ Renaturation du cours d'eau de La Cuvelle

Illange

- ▶ Création d'un réseau séparatif depuis la RD1 jusqu'à l'impasse du Fort

3 540 m²

Un centre technique pour rapprocher les services

Quelques semaines après le centre aquatique Hamelys de Basse-Ham, c'est au tour du centre technique communautaire de Metzange-Buchel d'accueillir élus, fonctionnaires et personnalités publiques, pour une cérémonie inaugurale. Elle s'est déroulée mardi 17 janvier. Au sein du nouveau bâtiment, se trouvent désormais réunis les services assainissement, environnement et collecte des déchets.

Jusqu'alors éparpillés sur plusieurs sites à Thionville, dans des bâtiments souvent exigus et inadaptés, les services techniques communautaires ont élu domicile dans le centre technique communautaire sur la Zac de Metzange-Buchel à Thionville. L'inauguration du bâtiment s'est déroulée en présence de Philippe Deschamps, Sous-Préfet de Thionville, Patrick Weiten, président du Conseil Départemental, Pierre Cuny, président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, des élus locaux et des partenaires.

Adoptant une architecture volontairement massive, le nouveau centre technique communautaire se présente sous la forme d'une enveloppe unique, regroupant toutes les activités dans un seul volume. Il privilégie avant tout la sécurité, la fonctionnalité et le confort des personnes en créant des liens entre les différentes entités et en éclairant naturellement tous les espaces.

D'une surface de 3 540 m², le bâtiment, bioclimatique a été conçu pour alléger les factures d'eau et d'énergie grâce à l'installation de panneaux solaires, d'une pompe à chaleur air/eau d'éclairages LED et de récupérateurs d'eau destinés au lavage des véhicules.

Le montant de la construction s'élève à 4 137 705 €, l'acquisition du terrain à 360 000 €. L'État, dans le cadre du dispositif France Relance, a participé à hauteur de 2 230 000 €, et le Département de la Moselle pour 800 000 €.



Ponts en construction à Thionville : acte III

C'est à la fin de l'année 2021 qu'a débuté le chantier du BHNS à Thionville et Yutz, avec la construction de deux ouvrages d'art, l'un sur la Moselle, l'autre sur les voies ferrées de la SNCF. Où en est-on aujourd'hui ? On fait le point sur ce chantier hors-normes.



Lancé par le SMITU (Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch), le projet Citézen, bus électrique à haut niveau de service (BHNS) qui reliera en 2026 la vallée de la Fensch à Thionville et ses environs continue sa belle progression. Au moment où nous écrivons ces lignes, les équipes procèdent à la mise en place d'une nouvelle portion de 70 mètres sur le pont qui s'apprête à enjamber la Moselle. D'une longueur totale de 160 mètres, ce dernier assurera la jonction entre le site du Bastion et l'îlot gare. Alors que la troisième et dernière phase de lancement est imminente, l'ensemble de l'ouvrage devrait être terminé fin 2023, avec une ouverture espérée pour le printemps 2024.

Le chantier du second pont quant à lui, semble plus complexe à mener : d'une longueur de 310 mètres sur 17 mètres de large, l'ouvrage colossal franchira les rails de la SNCF, ce qui implique une logistique et une capacité d'adaptations supplémentaires. A

ce jour, près de 170 mètres de tablier sont déjà stabilisées et les équipes s'apprentent à entamer le sixième lançage, une étape apparemment plus délicate si l'on considère le virage qui viendra terminer le pont. Néanmoins, si tout se passe bien, le pont devrait être livré à l'été 2024.

Alors que le bus à haut niveau de service (BHNS) du Citézen est annoncé pour 2026, les ponts accueilleront dans un premier temps, les bus actuels afin de fluidifier le trafic routier.

Rappelons que le futur réseau Citézen comprendra deux lignes majeures longues de 32 km: Basse-Ham / Hayange et Metzange / Yutz. Le projet prévoit également la création de trois P+R aux terminus des lignes. Ces parkings-relais de Basse-Ham, Hayange et Thionville permettront de concentrer le flux automobile en dehors des espaces urbains. Enfin, le projet prévoit un nouveau dépôt sur Florange qui pourra accueillir plus d'une centaine de bus sur 5,2 ha.





L'objectif à terme étant de relier tout le Nord de la Moselle au Luxembourg et à l'Allemagne, tout en accompagnant et en favorisant l'essor du vélo électrique.

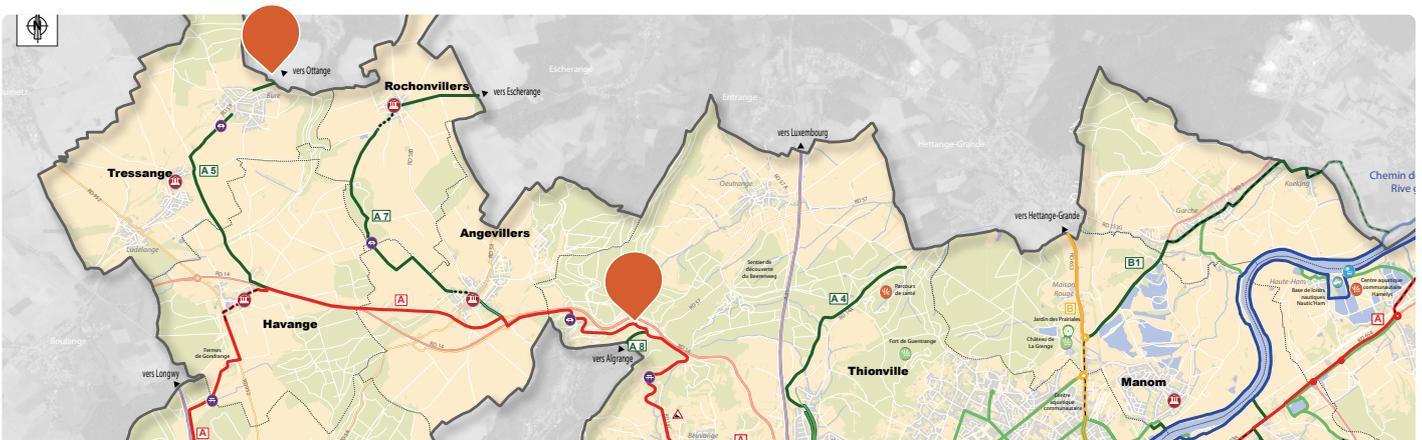
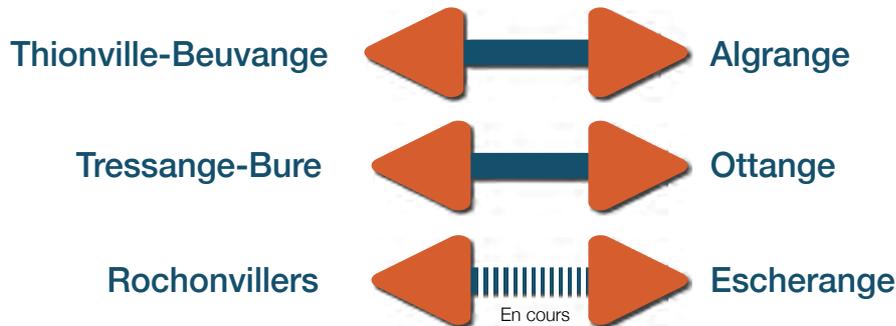
A vélo

Pistes cyclables : deux liaisons intercommunautaires sont ouvertes

Alors que notre territoire dispose aujourd'hui de plus de 75 km de pistes cyclables aménagées, la Communauté d'Agglomération a entrepris d'étoffer son réseau grâce à un nouveau programme de travaux. Deux itinéraires qui assurent la jonction avec le Val de Fensch et le Pays Haut Val d'Alzette.

Aujourd'hui, alors que l'ensemble des 13 communes du territoire sont connectées et que la liaison avec les pistes cyclables des berges de la Moselle est assurée, la Communauté d'Agglomération a entrepris, en partenariat avec les intercommunalités voisines, de créer deux nouveaux itinéraires cyclables : l'un vers la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette reliant Tressange-Bure à Ottange et l'autre vers la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, reliant Thionville-Beuvange à Algrange.

Ces deux cheminements offrent désormais un accès sécurisé sur un espace dédié pour les usagers des modes doux et entre Tressange et Ottange, plus particulièrement pour les familles et les écoliers se rendant à Tressange-Bure pour prendre le bus scolaire. D'un montant de 234 000 €, le chantier s'inscrit dans un programme global de maillage où 8 itinéraires cyclables possibles ont été répertoriés.



Nouveau Contrat Local de Santé : focus sur la jeunesse et la précarité

Issu de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST), du 21 juillet 2009, le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une ou plusieurs collectivités locales pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. En ce début d'année, la Communauté d'Agglomération vient de valider son deuxième CLS. S'il reprend plusieurs actions du premier, un accent particulier sera porté sur les personnes les plus vulnérables.



Après plus de trois années marquées par la mise en place d'une vingtaine d'actions, le premier Contrat Local de Santé à l'échelle de l'Agglo vient de toucher à sa fin, laissant place à un CLS actualisé, établi pour la période 2023-2025. Le nouveau document, co-signé par l'Agence Régionale de Santé, la Communauté d'Agglomération, le Département, la Préfecture, la CPAM de Moselle, le Régime Local d'Assurance Maladie, la Région Grand Est et le CHR de Metz-Thionville affiche comme ambition principale de faire des personnes vulnérables une cible prioritaire sur le territoire.

« Par vulnérables, nous entendons les personnes en situation de précarité économique, sociale et familiale mais aussi et surtout les jeunes », précise Jean-Christophe HAMELIN-BOYER, assesseur délégué à la Santé. Par leur mode de vie et en fonction de facteurs socio-culturels, économiques et financiers, les jeunes sont en effet exposés à divers risques de santé comme les comportements à risques, les difficultés liées à la vie affective et sexuelle, la souffrance psychique... Afin de continuer à les accompagner au mieux, le nouveau CLS prévoit la reconduction d'actions de prévention dédiées ciblées comme par exemple la lutte contre le tabagisme ou le programme de développement des compétences psychosociales, destiné à maintenir un état de bien-être psychique et à adopter un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres.

La santé mentale : une approche globale et concertée

La santé mentale et ses dysfonctionnements, problématique très présente chez les jeunes (et moins jeunes) du territoire, en particulier depuis la crise sanitaire liée au Covid, sera traitée de façon coordonnée par l'ensemble des acteurs concernés de façon à mener une politique cohérente et globale. A travers les Projets Territoriaux de Santé Mentale déployés par l'ARS (Agence Régionale de Santé), un nouveau dispositif devrait voir le jour sur le territoire : il s'agit du Conseil Local en Santé Mental. Espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire, il aura pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions concrètes et innovantes, permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées : accès aux soins psychiatriques facilités, prise en charge globale favorisée, insertion sociale, autonomie et citoyenneté des usagers, promotion de la santé mentale...

Aide à l'installation revue à la hausse

Notre territoire n'est pas épargné par le manque de médecins, surtout en milieu rural. Afin de favoriser leur installation sur les 13 communes, la Communauté d'Agglomération accorde une subvention aux professionnels qui n'ont jamais pratiqué et qui souhaitent exercer sur le périmètre. Cette aide prend la forme d'une enveloppe dont le montant a été fixé à 50% du montant hors taxe de l'investissement dans la limite de 10 000 euros par praticien. **Cette limite est désormais fixée à 15 000 € par praticien s'il s'installe dans un quartier prioritaire au titre de la Politique de la Ville.** Elle concerne l'acquisition d'équipement médical, informatique et de mobilier nécessaires à l'activité professionnelle.



Qualifiés de « Génération zapping », les adolescents constituent souvent un public assez difficile à captiver dans la durée. Pourtant, la campagne de sensibilisation « Moi, ma singularité et les autres », orchestrée par la Communauté d'Agglomération et ses partenaires de terrain, a réussi à mobiliser pendant tout un semestre un nombre important de jeunes issus des quartiers prioritaires autour de thèmes sensibles.

Un semestre pour apprendre à changer de regard

Harcèlement, laïcité, éco-citoyenneté et santé mentale. Voilà les quatre thématiques abordées dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de prévention intitulée « Moi, ma singularité et les autres ».

Loin des discours théoriques ou moralisateurs, « il s'agissait de questionner les liens qu'entretiennent les jeunes avec les autres, en abordant des thématiques qui peuvent leur parler au quotidien. Ces thématiques ont été pensées avec les équipes des centres sociaux et de prévention spécialisée, pour ne pas parler frontalement de radicalisation tout en abordant le lien social », explique Stéphanie KIS, assesseure chargée de la Politique de la Ville. Car le regard de l'autre et le jugement que l'on porte soi-même sur les autres sont autant de freins à la tolérance et à la compréhension, fondements même du bien vivre-ensemble et de la démocratie.

Organisé par la Communauté d'Agglomération en collaboration avec les équipes de prévention spécialisée et les centres sociaux du territoire, et avec l'appui du Puzzle et du NEST, le dispositif a cherché à favoriser au maximum les interactions entre le jeune public et les animateurs/acteurs. Ainsi, les 3 séances de ciné-débats diffusées au cours de ces semaines ont réussi à libérer la parole des jeunes grâce à l'utilisation du téléphone portable, en tant qu'outil permettant de préserver l'anonymat. De même, les différentes saynètes du théâtre-forum proposées dans le cadre du thème du harcèlement ont favorisé les réactions parfois créatrices dans le public, tandis que le témoignage d'un expert du vécu en santé mentale a permis aux jeunes d'obtenir des réponses franches et directes à leurs interrogations...



La santé mentale : les jeunes en première ligne

Le thème de la santé mentale a particulièrement marqué les esprits, notamment avec un temps d'échange proposé par l'association longovicienne PsyCom, pour expliquer, sur la base de témoignages, ce que sont les troubles psychiques, leur récurrence dans une population encore marquée par plusieurs mois de confinement, l'importance de la parole (mettre des mots sur des maux) et les traitements possibles. La diffusion d'un long métrage « La forêt de mon père », racontant la chute progressive d'un père dans une forme de pathologie psychotique, vue à travers le regard d'une adolescente, a permis au jeune public d'évoquer des sujets comme la schizophrénie, la dépression, l'anxiété, les phobies... « Les troubles psychiques affecteraient un Français sur quatre. Malgré leur fréquence, il n'est jamais facile d'en parler surtout quand on est directement concerné. Et comment venir en aide à ces personnes, ou comment demander de l'aide quand on est soi-même concerné et qu'on ne sait pas ce qui nous arrive ? », expliquait la conférencière.

Sans minimiser l'impact négatifs des troubles psychiques sur le quotidien des personnes concernées et sur leur entourage, le cycle d'animations s'est terminé sur une note positive : le trouble psychique incite souvent à plus d'empathie, une vision de la vie plus profonde, un imaginaire à développer et parfois une créativité décuplée. C'est ainsi que Van Gogh, Nietzsche, Berlioz et beaucoup d'autres artistes ont fait de leur troubles psychiques une force.

Tout n'est-il pas question de point de vue ?



Handicap : privilégier un accueil « ordinaire »

Sur notre territoire, l'enfant « différent » a toute sa place au sein des structures communautaires dédiées à la petite enfance. Près de 60 enfants en cours de dépistage ou déjà identifiés bénéficient d'un accompagnement adapté, compatible avec la vie en collectivité.

Accompagner la famille et l'enfant dans leur singularité

L'entrée d'un enfant en situation de handicap dans un lieu d'accueil ordinaire est parfois une épreuve pour les familles. Peur du regard des autres, du jugement voire de l'exclusion... Les raisons invoquées sont multiples, conduisant certains parents à renoncer à leur projet. Pourtant, les 11 multi-accueils communautaires (soit 383 places), le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents « le Square » sont disposés à accueillir tous les enfants. « Toutes les demandes d'accueil pour un enfant en situation de handicap sont traitées individuellement. Elles font l'objet d'un rendez-vous spécifique avec la famille afin de cerner la demande des parents et les besoins de l'enfant. Un projet d'accueil individualisé est alors construit », explique Angèle KASPAR, Vice-Présidente déléguée à la Petite Enfance.

Dès lors que l'équipe a trouvé un consensus avec la famille, la demande est validée. Le PAI est établi avec le médecin référent Santé et Inclusion petite enfance. L'équipe pluridisciplinaire (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et adjoints d'animation) est accompagnée par des spécialistes : psychomotriciens, psychologue, intervenants extérieurs... « Dans le cadre du dépistage, nous avons signé une convention de partenariat avec le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) afin qu'il nous accompagne dans le domaine de la prévention ».



L'observation, la clé d'un accueil réussi

Au quotidien, accueillir un enfant en situation de handicap implique des échanges réguliers avec les parents, un travail de coopération entre les professionnels et une observation quotidienne de l'enfant. Cette dernière est fondamentale car elle permettra d'ajuster les activités et l'environnement à l'enfant, en fonction de ses besoins spécifiques. De même, si nombre d'enfants arrivent en structure avec un handicap avéré (trisomie, handicap moteur...), d'autres enfants, souffrant de troubles du comportement (autisme, hyperactivité...), ne seront diagnostiqués qu'au cours de leur séjour en crèche. Un véritable travail d'orfèvre à mener la plupart du temps sur plusieurs années !

Une inclusion qui profite à tous

Contrairement aux idées reçues, ce travail d'observation ne sera pas centré sur l'enfant différent mais sur l'ensemble du groupe. Attentive au bien-être de tous, chaque action menée auprès de l'enfant différent est profitable à la collectivité. Entre eux, les enfants ne font aucune différence. Ils développent naturellement une attention et de l'empathie.

Proposer des activités qui s'adressent à tous est tout à fait envisageable à condition d'offrir à l'enfant différent la possibilité d'œuvrer à sa façon, selon ses moyens. Les structures petite enfance du territoire ont investi dans du matériel sensoriel qui permet la stimulation de tous les sens, mais aussi l'apaisement des comportements agités. Initialement prévu dans le contexte de l'accueil de l'enfant différent, les équipes ont été formées afin de s'approprier ce matériel, qui est dorénavant proposé à tous les enfants, qui en tirent également bénéfice.



Nous remercions la CAF de la Moselle qui nous soutient financièrement sur ce projet depuis plus de 10 ans et nous permet d'avoir une équipe renforcée et pluridisciplinaire pour accompagner au quotidien les professionnels de nos établissements. L'accueil d'un enfant différent nous invite à réfléchir à notre pratique professionnelle et c'est en cela une véritable source de créativité, d'enrichissement », poursuit Martine Girardi, directrice Petite Enfance.

Un nouveau multi-accueil en projet à Terville

Afin de répondre à une demande croissante des familles en matière d'accueil petite enfance, la Communauté d'Agglomération vient de valider un projet de multi-accueil à Terville. L'équipement permettra de renouveler le parc immobilier dans une zone urbaine vouée à se développer fortement.

Situé en plein centre-ville de Terville, à la jonction de la rue du Marché et de l'Allée des Bleuets, le futur multi-accueil jouira d'une position stratégique idéale, proche des autoroutes et dans un quartier appelé à accueillir de nouvelles zones d'habitat. Alors que la demande des familles en matière d'accueil est en progression, il viendra renforcer l'offre d'accueil communautaire, aujourd'hui marqué par la vétusté et l'étroitesse de certains équipements.

Si pour l'instant, le projet n'en est qu'à ses débuts, on sait déjà que le bâtiment présentera une superficie de près de 1 200 m² sur une emprise de 2 000 m². D'une capacité de 50 places, il sera doté :

- D'un espace d'accueil et administratif, avec une partie réservée au Relais Petite Enfance ;
- De quatre sections d'activités (espaces de vie et de jeux) décroissonnés pour enfants de 10 semaines à 4 ans) avec espace de change et dortoirs ;
- De sanitaires, vestiaires, salles de repos et de réunion destinés au personnel ;
- De locaux techniques avec cuisine collective pour la distribution des repas en liaison chaude, des locaux de lingerie ;
- D'espaces extérieurs végétalisés et ombragés pour chaque section d'enfants.



2,3 M€

Coût estimé
des travaux

Toutes les infos
Petite Enfance sur
agglomeration-thionville.fr
>Petite Enfance



Les Championnats d'Europe d'Escrime s'invitent à Thionville

Du 17 au 21 mai 2023, Thionville sera la capitale de l'Escrime. Le club Escrime 3 Frontières Thionville prévoit en effet d'y organiser les Championnats d'Europe d'Escrime Vétérans. Un événement inédit qui devrait permettre d'accueillir plus de 2 000 compétiteurs, soit une trentaine de pays représentés. Et c'est ouvert au public !

Voilà deux ans qu'on les attendait ! Repoussés à deux reprises en raison de la crise sanitaire, les Championnats d'Europe Vétérans d'Escrime auront bel et bien lieu en 2023 à Thionville au sein du Complexe Sportif La Milliaire. Pendant cinq jours, du 17 au 21 mai, le bâtiment municipal sera métamorphosé, avec l'installation d'une trentaine de pistes de combat issues de la technologie la plus moderne. Et pour cause ! Chaque jour, ce sont en moyenne entre 400 et 600 compétiteurs et compétitrices, répartis en quatre catégories (de 40 à 99 ans), qui s'affronteront à l'épée, au sabre et au fleuret.

Le public pourra s'attendre à voir des combats de très haut niveau éclairés par plusieurs grands noms de la discipline, désireux d'ajouter un nouveau titre à leur palmarès. Si les inscriptions ne seront closes qu'à la mi-avril, on sait d'ores-et-déjà que Marie-Chantal Demaille, fera le déplacement. Cette ancienne championne du monde de fleuret, trois fois sélectionnée aux Jeux Olympiques, continue d'accumuler les distinctions dans sa catégorie, dispensant au passage ses précieux conseils aux jeunes générations. Escrime 3 Frontières Thionville engagera également ses propres champions parmi lesquels figurent Thierry Calambe, Champion du Monde à l'Épée en 2018 et médaillé de Bronze en 2022.

Et pour ceux qui aiment le spectaculaire, une démonstration de sabre laser sera proposée lors de la cérémonie d'ouverture. Reconnue depuis 2018 comme la 4^e arme officielle par la Fédération Française d'Escrime, cette discipline a pris son envol, avec à ce jour 183 clubs présents en France et environ 2 300 licenciés, dont un tiers de femmes !



Au-delà du Championnat

Pour ce qui est de l'organisation d'événements, Escrime 3 Frontières Thionville n'en est pas à son coup d'essai. Depuis sa création en 2013, le club a mis en place une dizaine de compétitions qui lui ont permis d'améliorer sa pratique et de gagner en qualité d'accueil. La plus récente a rassemblé 450 licenciés, venus concourir dans le cadre d'un événement jumelé : la Coupe de Moselle Jeunes et une manche du Circuit National Vétérans. Une répétition qui a fait ses preuves, quelques semaines avant les Championnats d'Europe.

Soutenu par le Département dans le cadre du label Terre de Jeux, par la Communauté d'Agglomération, la Ville de Thionville, l'Etat et plusieurs partenaires privés, le club d'escrime de Thionville sait qu'il pourra compter sur une moyenne de 80 bénévoles par jour et s'appuyer sur plusieurs établissements scolaires comme le lycée de la Briquerie. Ce dernier participera notamment à la confection des trophées. « La manifestation se veut sportive mais pas uniquement. Elle sera également fédératrice et devra permettre de démontrer le savoir-faire du club et la capacité d'accueil de la Ville », explique Christophe Conrad, président du Club. En attendant les Jeux Olympiques 2024...



Carte d'identité du club

Nom : Escrime 3 Frontières Thionville

Président : Christophe Conrad

Année de naissance : 2013

Disciplines pratiquées : Epée ; sabre ; fleuret pour l'apprentissage

Styles de pratique : Loisirs ; compétition ; haut niveau ; école d'escrime ; handisport ; sport et santé (partenariat avec Solution Riposte et les Dames de cœur dans le cadre du soutien aux femmes atteintes du cancer du sein) ;

Age requis : à partir de 5 ans sans limite d'âge (vétérans 4)

Palmarès :

Equipe 1^{ère} Epée Dames Vice Championne de France N2 en 2022 participant actuellement au Championnat de France N1 (plus haut échelon)

Equipe 2^{de} Epée Dames Championne de France N3 en 2022 participant actuellement au Championnat de France N2

Equipe 1^{ère} Epée Hommes évoluant actuellement en Championnat de France N1

Le club compte dans ses rangs plusieurs épistes de Haut Niveau inscrits sur liste ministérielle.

- ▶ Jade SERSOT, Championne de France U23, actuellement 7^e au classement national, 118^e au classement mondial
- ▶ Alice CONRAD, Vice Championne de France U23, actuellement 13^e au classement national, 202^e au classement mondial
- ▶ Camille KELLER, actuellement 25^e au classement national, 3^e aux Championnats de France FFSU,
- ▶ Aube VANDINGENEN, épiste internationale belge, 130^e mondiale
- ▶ Etienne IMBERT, 23^e au classement national M17
- ▶ Neisser LOYOLA, épiste international belge, 3^e au Championnat du Monde Séniors en 2022, actuellement 5^e mondial
- ▶ Flavio GIANNOTTE, épiste international luxembourgeois, 115^e mondial
- ▶ Thierry CALAMBE, Champion du Monde Vétérans 2 en 2018, 3^e aux Championnats du Monde Vétérans 2 en 2022, actuellement 3^e au classement vétérans français
- ▶ Christophe CONRAD, actuellement 8^e au classement vétérans français
- ▶ Nelson LOYOLA, Maître d'Armes, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Sydney 2000 avec l'équipe de Cuba

Des Mammouths à Manom



En juin 1955, un grutier travaillant à la sablière Richard Goedert de Manom, M. Guy Fulgoni, découvrait un fragment d'ivoire d'une vingtaine de centimètres. Quelques jours plus tard, d'autres éléments de même facture étaient mis au jour permettant de reconstituer en partie une défense de mammoth. Pour parachever le tout, deux molaires étaient également retirées des couches sablonneuses. Ce mobilier sera donné au Musée de la Tour aux Puces en 1985.

Si l'animal présente des similitudes avec l'éléphant, il n'en est pas l'ancêtre mais un proche cousin. Ce grand mammifère à trompe et défenses est originaire d'Afrique, puis a colonisé l'Amérique et l'Eurasie. Dans nos régions d'Europe de l'Ouest, le mammoth disparaît aux alentours de -10 000 ans. Les scientifiques émettent plusieurs hypothèses sur son extinction : le changement climatique qui s'opère à cette époque (par l'augmentation de la température et de l'humidité qui transforme son environnement naturel, le paysage de steppe laissant la place aux forêts), une fourrure inadaptée aux conditions climatiques tempérées, mais aussi la chasse par l'homme, voire une épidémie virale.

Il ne fut pas le seul animal à connaître l'extinction à cette date, comme le montrent des restes de mégacéros, un cerf des tourbières aux bois gigantesques, dont une mâchoire supérieure et une partie de la ramure gauche ont été mises au jour à Gavisse en 1966.

A noter également que du mobilier archéologique a été découvert sur le même site, attestant d'une présence humaine à l'époque protohistorique, marquée par des céramiques en terre cuite, datées de la période du Hallstatt (-800 ; -500).

Tourisme



Des cadeaux 100 % locaux



PAYS THIONVILLOIS
TOURISME

31 Pl. Anne Grommerch
57100 Thionville

www.boutiqueenplatt.com
www.thionvilletourisme.fr



NAUTIC'HAM

Party



PROGRAMME

- Dim. **30/04** Les Foulées Hamoises
Sam. **27/05** et dim. **28/05** Triathlon Thionville
Sam. **10** et dim. **11/06** Fête de l'Eau
Dim. **25/06** Nautic'Show - *Salon du Nautisme et du tourisme fluvial*
Sam. **01/07** Concert Orchestre d'Harmonie Basse Ham
Dim. **02/07** Marché aiMe comme Moselle
Sam. **08/07** Concert - Team Pop Rock
Dim. **09/07** Modélisme / Cerf volant
Sam. **15/07** Concert - Calypso 2 *Variété Internationale*
Dim. **16/07** Classics Cars *Rassemblement de voitures anciennes*
Sam. **22/07** Concert - Soul Brother *American Party*
Sam. **29/07** Concert - Les Roosters *Rock*
Sam. **05/08** Concert - Luna en Sol *Jazz Manouche*
Sam. **02/08** Concert - Potofeu *Musique Irlandaise*
Sam. **19/08** One Man Show - Julien Strelzyk
Sam. **26** et dim. **27/08** Ninja Park *Enfants à partir de 8 ans*
Sam. **02/09** Concert - Naimba *Pop / Rhythm and Blues*
Dim. **10/09** Bulky Games

PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

- ↗ agglo-thionville.fr
- ↗ basse-ham.fr
- ↗ nautic-ham.fr

GRATUIT

C'EST AUSSI :

Bar / Snack

AU BORD DE L'EAU

Mai, juin, septembre et octobre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et JF de 17h30 à 22h

Mercredi, samedi et dimanche de 9h à 22h

Juillet / août

Du lundi au dimanche de 9h à 23h

Bar / Restaurant

VAKA BEACH

Ouverture en mai

Ouvert midi et soir du mercredi au dimanche

Activités

LA FLOTILLE

A partir du 27 mai
Location de bateaux électriques

Mai, juin et sept :

WE et JF de 14h à 18h

Juillet - août

Tous les jours de 14h à 18h

ATLANTIS PARC

A partir du 1^{er} juin
Parc de jeux gonflables et trampolines - *Event Anniversaire etc...*

Juin et septembre

Mercredi, samedi, dimanche et JF de 10h30 à 19h

Juillet - août

Tous les jours de 10h à 20h



Basse-Ham

FÊTE

10/11
JUN

de

Nautic'Ham

Animations,
restauration,
balades en bateau,
feu d'artifice...



agglo-thionville.fr
basse-ham.fr
nautic-ham.fr

